

Monsieur le Haut Commissaire de la République ;
Monsieur le Président du syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française ;
Monsieur le Président de l'Université de la PF ;
Monsieur le Ministre ;
Monsieur le Sénateur ;
Mesdames et messieurs les maires et les élus communaux ;
Mesdames et Messieurs les représentants à l'APF ;
Monsieur le Trésorier Payeur Général ;
Mesdames et messieurs les administrateurs d'Etat ;
Mesdames et messieurs les directeurs généraux des services ;
Mesdames et Messieurs ;
Chers amis,

Ia Orana !

Le Président de la Polynésie française, qui est actuellement en déplacement à l'extérieur du territoire, m'a chargé de vous exprimer ses plus

chaleureuses pensées à l'occasion de l'ouverture de ce 25^{ème} congrès des communes.

Permettez-moi à également de vous exprimer ma grande satisfaction d'être ici, parmi vous, pour l'ouverture de ce rassemblement, qui revêt une importance toute particulière dans la dernière année de cette mandature 2008-2014 qui s'achève, et à quelques mois des élections communales qui constituent toujours un grand moment de démocratie.

Si ce rendez-vous est pour moi l'occasion de venir pour la première fois à votre rencontre, il constitue surtout le besoin de mieux appréhender les préoccupations et les difficultés qui sont les vôtres dans l'exercice quotidien de vos responsabilités.

Car en tant qu'élus et spécialistes dans vos domaines respectifs, qui peut, mieux que vous, relayer de manière aussi directe l'évolution des conditions de vie de nos concitoyens ?

Vous êtes par votre position de proximité auprès de vos administrés le premier maillon de

l'expression démocratique, celui là même qui chaque jour est en première ligne pour recevoir, assister, écouter, aider toutes celles et ceux qui sollicitent à quelques titres que ce soit votre intervention.

Je sais que la fonction de maire est parfois un véritable sacerdoce, que cette fonction exige une disponibilité de tous les instants, un engagement permanent et qu'elle est pour vous source de nombreux sacrifices.

Aussi, Mesdames et Messieurs les maires et élus de toutes sensibilités politiques, je tenais à exprimer au nom du gouvernement l'expression de notre profond respect pour tout le travail accompli durant cette mandature.

La situation que traverse notre Pays est difficile.

Je l'ai probablement dit plus d'une centaine de fois ces dernières semaines.

Vous en subissez par contrecoup les conséquences.

Le ralentissement de l'activité économique a fortement impacté les recettes fiscales du Pays, induisant inexorablement une baisse des ressources affectées à l'ensemble des communes.

Dans ce contexte financier particulièrement difficile se sont ajoutées ces dernières années de nouvelles contraintes :

- des obligations de moyens ;
- des obligations réglementaires ;
- sans omettre à partir du 31/12/2015, l'obligation de mettre en place un service de distribution d'eau potable et à l'horizon 2020, l'obligation de mise en place d'un service en charge de l'assainissement des eaux usées.

De nouvelles contraintes qui n'ont malheureusement pas toujours été accompagnées par la mise en oeuvre des ressources financières qui auraient permis de les assumer pleinement.

Les communes polynésiennes sont aujourd'hui à un tournant de leur histoire.

Elles doivent assumer de nouvelles compétences, elles doivent réformer leur mode de fonctionnement, elles doivent gérer différemment leurs ressources humaines, elles doivent s'adapter à un contexte économique et budgétaire local et national beaucoup plus tendu que par le passé.

Le cap qu'elles doivent franchir implique d'elles des efforts soutenus et constants dans le temps.

Et c'est justement dans ces moments de transition que l'accompagnement du Pays et de l'Etat se doit d'être tout aussi soutenu et constant.

Mesdames et Messieurs les maires, nous avons, chacun à notre niveau, la responsabilité de l'avenir de notre Pays.

Votre mandature a été celle des réformes.

Celle qui arrive sera celle des actions qui naîtront de ces réformes.

Je sais les contraintes financières qui pèsent actuellement sur vos budgets et notamment les besoins en trésorerie qui empêchent la concrétisation de vos projets ou le simple paiement en temps et en heure des factures de vos fournisseurs.

A l'instar du Pays, jamais la question des finances publiques n'aura été à ce point au centre de notre avenir commun !

Malgré cet état de fait, des étapes importantes ont été franchies dans les relations entre le Pays et les communes avec notamment le vote en 2010 de la loi du pays relative au concours financier de la PF aux communes et à leurs groupements.

Cette loi a eu pour objet de définir les critères ainsi que les conditions d'octroi du concours financier de la PF dans un cadre transparent et connu de tous.

Pour permettre une bonne application de ce nouveau cadre, la Délégation pour le Développement des Communes a formé depuis plus de 130 agents dans l'ensemble des communes.

L'importance du partenariat entre le Pays et les communes et leurs groupements, durant la mandature écoulée, se vérifie également au travers de l'attribution d'aides en matière d'investissement, lesquelles ont concerné **465 opérations de subventions**, correspondant à plus de **9 milliards de F CFP accordées** pour un montant total d'investissement de **19,904 milliards FCFP**.

Cette mandature 2008-2014 aura constitué un tournant déterminant pour les communes polynésiennes, dans la manière de concevoir et de gérer les affaires communales.

De nombreux défis restent encore à relever ces prochaines années et la mandature qui s'annonce sera, à n'en pas douter, celle de l'action et du redressement de notre Pays.

Elle impliquera des décideurs que nous sommes, à tous les échelons, des efforts constants, une sensibilisation de tous les instants de nos administrés et des réponses concrètes et courageuses à ces défis qui nous attendent.

Les grandes réformes sont toujours difficiles à mettre en œuvre et encore plus, à faire accepter à l'ensemble de nos concitoyens.

C'est le sens même de la réforme fiscale et du collectif budgétaire qui ont été adoptés par l'Assemblée de la Polynésie française le 13 juillet dernier.

C'est un effort collectif que nous avons demandé à l'ensemble de nos concitoyens afin de nous permettre, tout comme vous, de retrouver les marges de manœuvre qui nous font aujourd'hui tant défaut.

Dans le courant de l'année prochaine, nous retrouverons ainsi les ressources financières indispensables qui nous permettront, notamment au travers du FIP, d'accompagner toutes les communes dans leur développement.

De même que nous devons affronter ensemble ce contexte difficile, je suis convaincu que c'est ensemble, durant la mandature qui s'ouvrira bientôt, que nous sortirons ensemble et renforcé de cette crise !

Mesdames et Messieurs les maires, une fois encore permettez-moi de vous renouveler mes félicitations pour le chemin que vous avez parcouru durant ces cinq dernières années, et vous renouveler mes encouragements pour le chemin qu'il vous reste encore à parcourir.

Je demeure persuadé que les échanges qui seront les vôtres durant ces prochains jours

seront le reflet de vos expériences, de vos inquiétudes, mais surtout de vos attentes.

Au nom du président de la Polynésie française, sachez que notre gouvernement tout entier saura être attentif à votre message.

Je vous remercie.